

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 mai 2019, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Martin Nichols

Rosaire Phaneuf

Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 90-05-19**

Il est proposé par Louise Arpin

Appuyé par George-Étienne Bernard-

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

33.1 Demande au Ministère des Transports pour l'ajout d'un trottoir sur une partie de la Route 137

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Dépôt de l'Avis public du résultat de l'élection
4. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour les lots 6 087 708 et 6 087 709 (terrains situés sur la rue Lépine)
5. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019
6. Acceptation des comptes
7. Période de questions
8. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9. Loisirs – Information des représentants du CCL
10. Dépôt de la liste des donateurs et le rapport de dépenses (DGE-1038) suite aux élections partielles du 7 avril dernier
11. Adoption d'une procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulés dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrat
12. Politique de la famille – Semaine québécoise des familles – 13 au 19 mai 2019 – Proclamation
13. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – Proclamation
14. Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées – Proclamation
15. Résolution d'intérêt de la Municipalité pour effectuer certains travaux sur les routes du Ministère des Transports du Québec – Abrogation de la résolution numéro 273-11-18
16. Travaux de réhabilitation environnementale au 870 rue Principale – Mandat à Bertrand Mathieu Ltée
17. Fauchage des levées de fossés – Approbation du devis et autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation
18. Travaux de rapiéçage de pavage – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
19. Travaux de marquage des routes 2019 – Approbation du devis et autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation
20. Achat regroupé pour l'abat poussière – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions

21. Achat regroupé de sel de déglçage des chaussées 2019-2020 – Mandat à l'Union des municipalités du Québec
22. Réparation de glissière de sécurité – Mandat à Glissières de sécurité JTD
23. Installation du panneau de contrôle au poste de pompage Morin – Mandat à la compagnie Entreprise B.J.B Inc.
24. Vidange des puisards, nettoyage des postes de pompages et de la chambre de graisse
25. Mesure de boues et évaluation des volumes cumulés dans les étangs – Mandat à Echo-Tech H2O
26. Désherbage au pourtour des étangs aérés – Mandat à l'entreprise les Gazons Tessier Inc.
27. CPTAQ – Appui à la demande d'autorisation de Madame Michèle Poitras pour l'aliénation, le lotissement et la vente d'une partie du lot 5 133 546, sise au 343, 5^e rang
28. Demande de dérogation mineure pour les lots 6 087 708 et 6 087 709 (terrains situés sur la rue Lépine) – Marges de recul avant secondaire – Décision suite aux recommandations du CCU
29. Avis de motion – Adoption du premier projet de règlement numéro 245-19 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire à un élevage d'équidé et de permettre l'installation de panneaux publicitaires sur un terrain ayant front à l'autoroute Jean-Lesage
30. Adoption du premier projet de règlement numéro 245-19 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire à un élevage d'équidé et de permettre l'installation de panneaux publicitaires sur un terrain ayant front à l'autoroute Jean-Lesage
31. Embauchage des arbitres pour la saison estivale 2019
32. Achat et installation d'une balançoire parent-enfant – Mandats
33. Divers
 - 33.1 Demande au Ministère des Transports pour l'ajout d'un trottoir sur une partie de la Route 137
34. Dépôt de la correspondance
35. Période de questions
36. Levée de l'assemblée

3- DÉPÔT DE L'AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION

Considérant que des élections partielles municipales avaient lieu le 7 avril dernier, la directrice générale dépose l'avis public du résultat de l'élection, donné le 8 avril 2019 par la Présidente d'élection.

Avis public du résultat de l'élection			
Municipalité La Présentation	Scellin de 2019 04 08 <small>année mois jour</small>		
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par			
Josiane <small>Prénom</small>		Marchand <small>Nom</small>	, président d'élection,
que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :			
Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire			
Conseiller	Siège #6		Jean Provost
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Signature			
Donné à	La Présentation <small>Municipalité</small>	, le	2019 04 08 <small>année mois jour</small>
 <small>Président d'élection</small>			

4- CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LES LOTS 6 087 708 ET 6 087 709 (TERRAINS SITUÉS SUR LA RUE LÉPINE)

Conformément à l'avis public du 18 avril 2019, les informations sont données relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

- Demande de dérogation mineure pour les lots 6 087 708 et 6 087 709 sise au 500 à 504 et 501 à 505 rue Lépine – Régularisation des marges de recul avant secondaire des bâtiments principaux;

5- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2019 RÉSOLUTION NUMÉRO 91-05-19

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2019, tel que rédigé.

6- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 92-05-19

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1900030	I	Hydro-Québec	10 113,12	\$	Électricité - Emplacements divers
L1900031	I	Ministre du Revenu du Québec	8 902,51	\$	DAS et contr - Mars 2019
L1900032	I	Agence des douanes et du revenu	3 240,30	\$	DAS et contr - Mars 2019
L1900033	I	Retraite-Québec	567,94	\$	Cotisations élus - RREM -Mars 2019
L1900034	I	Desjardins Sécurité Financière	1 218,00	\$	REER employés - Cotis Mars 2019
L1900035	D	Service de cartes Desjardins	1 205,31	\$	Frais divers
L1900036	I	Hydro-Québec	3 485,90	\$	Électricité - Emplacements divers
L1900037	I	Hydro-Québec	1 831,28	\$	Gymnase et terrain de soccer
C1900183	R	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 103,76	\$	Nivelage rang Salvail Nord
C1900184	D	Laferté et Letendre inc.	35,48	\$	Mat pr garage et rép porte hall Gym
C1900185	I	R. Bazinet et Fils inc.	345,00	\$	Carburant pour véhicules mun
C1900186	I	Commission scolaire St-Hyacinthe	227,38	\$	Contrat 2019 - Fibre optique
C1900187	R	Fabrique La Présentation	12 538,75	\$	Trav rue Lépine - Rembours 75%
C1900188	I	Eurofins Environex	363,50	\$	Analyses eaux usées et pot-Mars
C1900189	R	Croix-Rouge - Division du Québec	433,16	\$	Contribution 2019-Serv aux sinistrés
C1900190	I	Éditions Yvon Blais	153,35	\$	Loi Aménag et Urbanisme -MAJ #45
C1900191	D	Tech-Mix	303,68	\$	Asphalte froide
C1900192	I	Traiteur Le Fin Palais	705,95	\$	Repas du 7 avril -Personnel électoral
C1900193	I	PG Solutions inc.	33,23	\$	Frais fixes - Transact JULO - Février
C1900194	D	Covabar	50,00	\$	Renouv - Cotisation 2019
C1900195	R	Agrégats Rive-Sud	4 075,54	\$	Abrasifs et transp-Janvier-Fév-Mars
C1900196	R	La Capitale, Assurances	2 858,31	\$	Assurance collective - Prime d'Avril
C1900197	R	Céline Blanchette	800,00	\$	Formation-Gardiens avertis-31 mars
C1900198	I	Postes Canada	236,23	\$	Publipostage - Mars
C1900199	D	JLD-Laguë	130,81	\$	Huile - Tracteurs John Deere
C1900200	D	Entreprises SRM Leblanc inc.	54,04	\$	Antirouille - Équipements du garage
C1900201	I	Groupe Maskatel LP	137,86	\$	Internet - Bassin et Pavillon
C1900202	R	Clôtures Distinction	321,93	\$	Poteaux - Tennis sur patinoire
C1900203	I	Marie-Ève Trépanier	70,00	\$	Remb inscr - Cours de Pound
C1900204	I	Jessica Codey	70,00	\$	Remb inscr - Cours de Pound
C1900205	I	Geneviève Joly	70,00	\$	Remb inscr - Cours de Pound

C1900206	I	Amélie Lecomte	70,00	\$	Remb inscr - Soccer
C1900207	I	Marie-Pierre Bolduc	60,00	\$	Remb inscr - Cours de Yoga
C1900208	I	Anne-Marie Lapierre-Ledoux	60,00	\$	Remb inscr - Cours de Yoga
C1900209	I	Sylvain Haineault	70,00	\$	Remb frais inscr - Payés 2 fois
C1900210	D	Laferté et Letendre inc.	290,33	\$	Ens perceuse - voirie & bois/tire
C1900211	D	Gestion Marcel G. Gagné inc.	18,35	\$	Attaches but de soccer
C1900212	I	Konica Minolta	172,86	\$	Location photocopieur mai
C1900213	D	Accès Info enr.	868,05	\$	Prob courr Lois. & test, câble HDMI/télé
C1900214	D	Salle de réception Chez Jacques inc.	183,97	\$	Rencontre du 11-04 dép élus & empl
C1900215	D	Ministre des finances	254,00	\$	Permis boiss & rest mat gourmande & St-Jean
C1900216	D	Buropro Citation	138,23	\$	Fournitures de bureau
C1900217	D	Groupe Sports-Inter Plus	126,42	\$	Filet de soccer
C1900218	D	Socan	37,42	\$	Licence musique - St-Jean
C1900219	D	Bureau en gros	1 212,38	\$	Enveloppes et timbres
C1900220	R	Boulangerie H. Fortin inc.	72,00	\$	Crêpes - fête familiale
C1900221	D	Rubanco	263,31	\$	Fournitures de bureau
C1900222	R	Marly-Milie inc.	123,48	\$	Breuvages fête familiale
C1900223	R	JY Tremblay arpenteur géomètre inc.	977,29	\$	Servitude rue Morier
C1900224	D	Alexandre Cordeau	50,26	\$	Remb. repas & dépl. formation RCR
C1900225	D	Service location tapis commercial	343,76	\$	Location tapis - élection
C1900226	D	9146-5039 Québec inc.	343,71	\$	Cellulaires voirie
C1900227	D	Petite caisse	428,65	\$	Liqueurs, bouchées, timbres. fourn. médicale
C1900228	D	Salon Rita Fleuriste	109,23	\$	Corbeil décès D. Gariépy

TOTAL 61 956,02 \$

SALAIRES VERSÉS EN AVRIL 2019 **54 816,83 \$**

D: Dépenses faites par délégation

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution

COMPTES À PAYER

Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	1 416,32	\$	Traitement des eaux usées - Avril
Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	379,09	\$	Prélèvements d'eau potable - Avril
Antonio Moreau	585,31	\$	Vêtements & acc. - employés voirie
Association pulmonaire du Québec	18,38	\$	Dépliant venir à bout de l'herbe à poux
Avizo Experts-conseils inc.	2 198,32	\$	plans & devis prol. rés. d'égout-P-rte 137 étape1
BuroPro Citation	1 497,72	\$	Estampe, index, stylos & papiers
Chambre de commers St-Hyacinthe	350,67	\$	Cotisation du 01-04-2019 au 31-03-2020
Éditions FD inc.	398,91	\$	Relieur, feuilles numérotées & index P.V.
Energies Sonic inc.	1 330,45	\$	Propane - gymnase
Entreprises B.J. B. inc.	598,06	\$	Rép. luminaires boucherie & S.Côtés, Impasse
Enviro inc.	3 041,09	\$	Vérification rés d'égout-face au 592 Gagnon
Équipements Stinson inc.	1 782,99	\$	Peinture terrain de soccer
Excavation Luc Beauregard inc.	2 029,30	\$	Déneig stat. Gymnase - Versement 3/3
Excavation Luc Beauregard inc.	609,36	\$	Déneig stat. Bureau - Versement 3/3
Gestion Marcel G. Gagné inc.	31,31	\$	Clés bâtiments loisirs - employés voirie
Gestion Marcel G. Gagné inc.	66,62	\$	Pièces et acc. - voirie

Groupe CCL	190,22 \$	Permis inst. sept. barre jaune, rouge & verte
Groupe GFE inc.	372,52 \$	Progammation syst. alarme & gestion clés
Impressions KLM	1 460,19 \$	Journal municipal - Édition d'avril 2019
JLD Laguë	661,79 \$	Débroussailleuse
Kemira	4 701,95 \$	Sulfates d'aluminium étangs aérés
Konika Minolta	155,64 \$	Location photocopieur mai
Laplante Brodeur Lussier inc.	11 669,96 \$	Audit 2018 et travaux spéciaux
Lison Leblanc	770,00 \$	Professeur yoga - Gymnase versement 1/2
Marobi inc.	27 088,11 \$	Déneigement des routes - Versement 6/6
MRC des Maskoutains	215,63 \$	Hon. ing. plan intervent MAMOT zone urbaine
MRC des Maskoutains	129,38 \$	Hon. ing. aqueduc rues privées Scott & Turcotte
MRC des Maskoutains	75,59 \$	Installation VPS logiciel archives
MRC des Maskoutains	31,63 \$	Hon. serv. juridiques rapiéçage chauss Lépine
PG Solutions inc.	114,87 \$	Frais transactions JULO mars
Produits beta petrochemie	137,00 \$	Produits hygiénique, pavillon, bur & garage
R. Bazinet & Fils	415,15 \$	Essence véhicules
Régie A.I.B.R.	17 488,23 \$	Consomm d'eau du 27-02 au 01-04-2019
Régie interm Acton et Maskoutains	7 975,05 \$	Enlèvement et transp. résidus domest - Avril
Régie interm Acton et Maskoutains	3 633,33 \$	Enlèvement et transp. mat recyclables - Avril
Régie interm Acton et Maskoutains	3 364,49 \$	Enlèvement et transp. mat organiques - Avril
Régie interm Acton et Maskoutains	6 119,50 \$	Q.P. Déchets domestiques - Versement 2/4
Régie interm Acton et Maskoutains	942,50 \$	Vidange installations septiques - Vers 2/2
Réseau Internet Maskoutain	152,92 \$	Téléphonie IP mai
Rocheleau Karine	58,00 \$	Dépl. & repas formation Word & Excel
Rona	954,39 \$	Outillages & équip. – voirie – remise Bouch.
Roy Hydraulique inc.	99,86 \$	Rép. boyau hydraulique - machinerie voirie
S.G. Design	470,25 \$	Plaques identification bureau mun. & loisirs
St-Germain Raphael	800,00 \$	Prof. basket et volley - Gym du 8-04/27-05
Téléystème du Québec	112,68 \$	Changer code syst. alarme garage
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.	3 492,38 \$	Hon prof - AO prol. réseau égout P-rte 137
Tremblay Bertrand (Solution Tim)	151,30 \$	Programmation cellulaires voirie
Ville de Saint-Hyacinthe	1 350,21 \$	Cour rég infraction du 01-01 au 31-03-2019

TOTAL DES COMPTES À PAYER 111 688,62 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN AVRIL 2019

Taxes et droits de mutations	27 316,71 \$
Permis émis	2 240,00 \$
Location de salles, locaux et terrains	460,00 \$
Inscriptions - Activités du Gymnase	5 013,00 \$
Divers:	7 855,10 \$
Divers: Redevances carrières-sablières	12 610,40 \$
Divers: Redevances collecte sélective	34 773,00 \$

TOTAL - DÉPÔTS

90 268,21 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en avril 2019 pour un montant total de 61 956,02\$;

De ratifier le paiement des salaires versés en avril 2019, au montant total de 54 816,83 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour mai 2019, au montant total de 111 688,62\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'avril 2019, au montant de 90 268,21\$.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'avril 2019.

– Plusieurs discussions concernant les dossiers administratifs en cours.

9- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

– Date à venir pour la prochaine réunion du CCL;

– La période d'inscriptions pour le camp de jour estival débute le 8 mai.

10- DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET LE RAPPORT DE DÉPENSES (DGE-1038) SUITE AUX ÉLECTIONS PARTIELLES DU 7 AVRIL DERNIER

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 50\$ ou plus (DGE-1038), suite aux élections partielles du 7 avril dernier, tel que la loi l'exige.

11- ADOPTION D'UNE PROCÉDURE SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION DE CONTRAT RÉSOLUTION NUMÉRO 93-05-19

Considérant que les Municipalités ont l'obligation, au plus tard le 25 mai 2019, de se doter d'une procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes (art. 938.1.2.1 CM);

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyer par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

Que cette procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat soit adoptée, tel que déposé;

De nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité responsable des plaintes;

Que la procédure est accessible sur le site internet de la Municipalité.

12- POLITIQUE DE LA FAMILLE – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 13 AU 19 MAI 2019 – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 94-05-19

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

Considérant que la Municipalité de La Présentation s'est dotée d'une Politique de la Famille;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 13 au 19 mai 2019 sous le thème *C'est le temps d'un vrai Québec Famille!*;

Considérant que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens, afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la semaine du 13 au 19 mai 2019 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *C'est le temps d'un vrai Québec Famille!*;

**13- JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE –
PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 95-05-19**

Considérant que la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* se tiendra le 17 mai 2019;

Considérant que l'homophobie étant une forme de discrimination au même titre que toute autre discrimination et qu'il est important de sensibiliser la population de tous les milieux pour lutter contre elle;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De proclamer le 17 mai 2019 *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*.

**14- JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES
– PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 96-05-19**

Considérant que la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la journée du 15 juin 2019 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population;

D'inviter tous les élus et la population à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

**15- RÉSOLUTION D'INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ POUR EFFECTUER CERTAINS TRAVAUX
SUR LES ROUTES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – ABROGATION DE LA
RÉSOLUTION NUMÉRO 273-11-18
RÉSOLUTION NUMÉRO 97-05-19**

Considérant la résolution numéro 273-11-18 adoptée le 6 novembre 2018 concernant certains travaux à effectuer sur les routes du Ministère des Transports du Québec ;

Considérant que depuis novembre 2018, des changements au niveau de la Municipalité font en sorte que nous sommes dans l'incapacité d'effectuer les travaux sur les routes du Ministère ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'abroger la résolution numéro 273-11-18 concernant l'intérêt de la Municipalité pour effectuer certains travaux sur les routes du Ministère des Transports ;

D'envoyer une copie de la présente résolution au responsable du Ministère des Transports.

**16- TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE AU 870 RUE PRINCIPALE – MANDAT À BERTRAND MATHIEU LTÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 98-05-19**

Considérant la résolution numéro 207-08-18 adoptée le 17 août 2018 concernant l'annulation du contrat dû au coût trop élevé pour effectuer les travaux de réhabilitation environnementale au 870 rue Principale;

Considérant les nouveaux développements dans le dossier et la nécessité d'effectuer les travaux;

Considérant notre règlement numéro 238-18 portant sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à la compagnie Bertrand Mathieu Ltée pour les travaux de réhabilitation environnementale pour un montant maximum de 95 000\$, excluant les taxes;

D'autoriser l'embauche d'un étudiant pour surveiller le site durant les travaux;

De faire approuver les factures au conseil avant le paiement.

**17- FAUCHAGE DES LEVÉES DE FOSSÉS – APPROBATION DU DEVIS ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 99-05-19**

Considérant que durant la saison estivale, à deux reprises on doit faucher les levées de fossés;

Considérant que la directrice générale a préparé un devis pour aller en appel d'offres sur invitation pour le fauchage des levées de chemins;

Considérant les informations obtenues et les documents remis aux élus dans ce dossier;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'approuver les devis pour les travaux de fauchage des levées;

D'autoriser la directrice générale à faire un appel d'offres sur invitation pour le fauchage des levées de chemins sur le territoire de la Municipalité de La Présentation.

**18- TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE DE PAVAGE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 100-05-19**

Considérant que la résolution numéro 60-03-19, adoptée le 12 mars 2019 approuve le devis et autorise l'appel d'offres sur SEAO pour les travaux de rapiéçage d'asphalte;

Considérant que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 25 avril à 11h;

Considérant l'étude de conformité des soumissions;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De donner le mandat pour le contrat de rapiéçage de pavage à la compagnie Vallières Asphalte au prix de 149.41 \$ la tonne pesée, taxes incluses, tel que présenté dans son offre de prix pour une quantité d'environ 1 000 tonnes, réparties de la façon suivante :

- environ 600 tonnes à La Présentation
- environ 275 tonnes à Saint-Jude
- environ 175 tonnes à Saint-Bernard-de-Michaudville

Que la présente résolution ainsi que les documents d'appel d'offres constituent le contrat entre les parties impliquées soit les Municipalités de La Présentation, St-Jude et St-Bernard de Michaudville;

De mandater les employés de voirie pour la supervision des travaux sur le territoire de la Municipalité de La Présentation;

D'autoriser le paiement des factures pour la portion des travaux effectués sur le territoire de la Municipalité de La Présentation lorsque les travaux seront terminés et autorisés par l'inspecteur municipal.

**19- TRAVAUX DE MARQUAGE DES ROUTES 2019 – APPROBATION DU DEVIS ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 101-05-19**

Considérant le devis déposé par la directrice générale pour les travaux de lignage des routes à effectuer à plusieurs endroits sur le territoire;

Considérant la Politique de gestion contractuelle en vigueur relativement aux appels d'offres;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation de soumissionnaires pour les travaux de lignage des routes à effectuer à plusieurs endroits sur le territoire de la Municipalité;

D'approuver les dispositions du devis qui seront transmises aux soumissionnaires invités.

**20- ACHAT REGROUPÉ POUR L'ABAT POUSSIÈRE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 102-05-19**

Considérant la résolution numéro 305-12-18 adoptée le 11 décembre 2018 concernant le mandat donné à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat regroupé d'abat poussière pour la saison estivale 2019;

Considérant que l'UMQ a procédé, le 29 mars dernier à l'adjudication des contrats;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à Innovative Building Products inc. pour l'achat et l'épandage de chlorure de magnésium liquide 30% en vrac pour une quantité de 18 000L pour un prix unitaire de 0,2581\$/L.

De payer la facture une fois les travaux réalisés.

**21- ACHAT REGROUPÉ DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES 2019-2020 – MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RÉSOLUTION NUMÉRO 103-05-19**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettre à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

Considérant que la Municipalité de La Présentation désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que la Municipalité de La Présentation confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2019-2020;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de La Présentation s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

Que la Municipalité de La Présentation confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

Que la Municipalité de La Présentation reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2019-2020, ce pourcentage est fixé à 1.0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.0% pour les non-membres de l'UMQ;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

22- RÉPARATION DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – MANDAT À GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ JTD RÉSOLUTION NUMÉRO 104-05-19

Considérant que dans le rang Haut Salvail, une glissière de sécurité doit être élargie suite à sa réparation à l'automne 2018;

Considérant qu'un accident est survenu dans le rang Salvail Sud brisant la glissière de sécurité le 14 mars dernier;

Considérant les soumissions reçues;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'entériner le mandat à l'entreprise Les Glissières de sécurité JTD inc. pour effectuer les travaux ci-haut mentionnés, selon les termes de ses offres de services, pour un montant de 8 712,31\$, taxes en sus;

Qu'une partie des travaux soient refacturés au propriétaire du véhicule qui était impliqué dans l'accident survenu dans le rang Salvail Sud le 14 mars dernier;

Que les travaux soient sous la responsabilité des employés de voirie;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

23- INSTALLATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE AU POSTE DE POMPAGE MORIN – MANDAT À LA COMPAGNIE ENTREPRISE B.J.B INC. RÉOLUTION NUMÉRO 105-05-19

Considérant la résolution numéro 307-12-18 concernant le remplacement du panneau de contrôle au poste de pompage Morin;

Considérant que nous avons reçu le panneau de contrôle et que nous devons le faire installer par un entrepreneur en électricité;

Considérant la soumission reçue des Entreprises B.J.B. inc.;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De mandater les Entreprises B.J.B. inc pour l'installation du panneau de contrôle au poste de pompage Morin, au coût de 1 432\$, taxes en sus;

De payer la facture une fois les travaux terminés.

24- VIDANGE DES PUISARDS, NETTOYAGE DES POSTES DE POMPAGES ET DE LA CHAMBRE DE GRAISSE RÉOLUTION NUMÉRO 106-05-19

Considérant qu'il est requis de procéder au nettoyage annuel des postes de pompage et de la chambre de graisse en plus d'effectuer la vidange des puisards;

Considérant l'offre de services reçue de la compagnie Enviro⁵ pour effectuer ces travaux;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Enviro⁵ pour procéder aux travaux de nettoyage mentionnés précédemment, sous la supervision des employés de voirie, selon les tarifs proposés dans leur offre de services du mois d'avril 2019, soit :

- 240\$ de l'heure pour procéder au nettoyage des stations de pompage et de la chambre de graisse, par hydro pression, incluant un camion combiné;
- Frais pour mobilisation du combiné
- Frais de disposition selon les matières prélevées;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

25- MESURE DE BOUES ET ÉVALUATION DES VOLUMES CUMULÉS DANS LES ÉTANGS – MANDAT À ECHO-TECH H2O RÉOLUTION NUMÉRO 107-05-19

Considérant que la loi nous oblige à mesurer et évaluer les volumes de boues cumulés dans les étangs une fois par année ;

Considérant l'offre de services transmise par Echo-Tech H2O pour mesurer et obtenir l'analyse complète des boues;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Écho-Tech H2O pour effectuer la mesure des boues des étangs aérés, au prix de 1 200\$ plus les taxes, tel que décrit dans l'offre de services de l'entreprise, datée du 26 avril 2019;

D'autoriser le paiement de la facture relative à ces travaux lorsqu'ils auront été effectués.

**26- DÉSHÉBAGE AU POURTOUR DES ÉTANGS AÉRÉS – MANDAT À L'ENTREPRISE LES GAZONS TESSIER INC.
RÉSOLUTION NUMÉRO 108-05-19**

Considérant que tous les ans, la Municipalité doit entretenir les berges des étangs aérés;

Considérant la soumission de l'entreprise Les Gazons Tessier, en date du 26 avril 2019;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater les entreprises Les Gazons Tessier inc. pour entretenir les berges des étangs aérés, 2 fois par année, pour les années 2019, 2020 et 2021 pour un montant forfaitaire de 1 500\$, taxes non incluses, par année.

D'autoriser le paiement de la facture, lorsque les travaux de vérification auront été faits.

**27- CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MADAME MICHÈLE POITRAS POUR L'ALIÉNATION, LE LOTISSEMENT ET LA VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 5 133 546, SISE AU 343, 5^E RANG
RÉSOLUTION NUMÉRO 109-05-19**

Considérant que Madame Michèle Poitras souhaite demander à la Commission de protection du territoire agricole l'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 5 133 546 ;

Considérant qu'une superficie de 3287,6 mètres carrés du lot 5 133 546 fait l'objet de l'autorisation de la CPTAQ numéro 183 414 (5 septembre 1991) pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres qu'agricoles de cette partie de lot ;

Considérant qu'une superficie de 575,6 mètres carrés du lot 5 133 546 fait l'objet de l'autorisation de la CPTAQ numéro 401 005 (27 février 2012) pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres qu'agricoles de cette partie de lot ;

Considérant qu'une superficie de 1712,4 mètres carrés du lot 5 133 546 est liée a droit acquis résidentiel de la résidence construite en 1820 ;

Considérant que la demande implique la vente, dans un futur inconnu, d'une partie du lot 5 133 546;

Considérant que le projet n'affectera pas négativement les usages agricoles avoisinants puisque l'usage résidentiel est exercé à cet endroit depuis plus de 100 ans;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre emplacement pouvant accueillir cette activité à l'extérieur de la zone agricole, sur le territoire de la Municipalité de La Présentation puisque les bâtiments sont déjà existants;

Considérant que le projet ne contrevient à aucun règlement d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité La Présentation;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande d'autorisation faite à la CPTAQ par Madame Michèle Poitras, visant l'aliénation, le lotissement et la vente d'une partie du lot 5 133 546.

**28- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LES LOTS 6 087 708 ET 6 087 709 (TERRAINS SITUÉS SUR LA RUE LÉPINE) – MARGES DE REcul AVANT SECONDAIRE – DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU CCU
RÉSOLUTION NUMÉRO 110-05-19**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure en bonne et due forme a été déposée au bureau municipal par monsieur Frederick Lussier, propriétaire des 500 à 504 et 501 à 505, rue Lépine;

Considérant que la demande vise à régulariser l'implantation des bâtiments principaux, implantés à 5.94 mètres (lot 6 087 708) et 5.95 mètres (lot 6 087 709) de la limite avant (rue Principale) du lot;

Considérant que le règlement d'urbanisme numéro 06-81 présentement en vigueur prescrit une marge de recul avant minimal de 6 mètres;

Considérant que malgré qu'un certificat d'implantation a été préparé par un arpenteur-géomètre, l'ajout du revêtement extérieur (brique) empiète de 0.06 et 0.05 mètre dans la marge de recul avant secondaire;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance du droit de propriété du propriétaire voisin ;

Considérant que l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur puisque la construction des bâtiments est terminée ;

Considérant que l'ensemble des permis nécessaires à la construction ont été émis au propriétaire témoignant de sa bonne foi;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 23 avril 2019;

Il est proposé par Louise Arpin

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la demande de dérogation mineure pour les 500 à 504 et 501 à 505, rue Lépine, régularisant l'implantation des triplex, implantés sur les lots 6 087 708 et 6 087 709 à respectivement 5,94 mètres et 5,95 mètres de la limite de lot avant secondaire.

29- AVIS DE MOTION – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 245-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT COMPLÉMENTAIRE À UN ÉLEVAGE D'ÉQUIDÉ ET DE PERMETTRE L'INSTALLATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR UN TERRAIN AYANT FRONT À L'AUTOROUTE JEAN-LESAGE

L'avis de motion est donné par le conseiller Martin Nichols , à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, le premier projet de règlement numéro 245-19 intitulé «règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire à un élevage d'équidé et de permettre l'installation de panneaux publicitaires sur un terrain ayant front à l'autoroute Jean-Lesage»

L'objet de ce règlement est :

- De permettre l'installation de panneau publicitaire aux abords de l'autoroute Jean-Lesage;
- De permettre l'aménagement d'un logement sommaire, servant à loger un employé chargé du soin des chevaux (palefrenier), à l'intérieur d'un bâtiment agricole ;
- De corriger l'article 16.13 du règlement d'urbanisme, intitulé *Arbres réglementé*, afin de permettre la coupe d'un arbre pour l'implantation d'un bâtiment ;
- De modifier la hauteur maximale permise, pour l'implantation d'une clôture obligatoire à l'usage d'entreposage extérieur (chapitre 22 du règlement d'urbanisme).

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de son adoption.

**30- ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 245-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT COMPLÉMENTAIRE À UN ÉLEVAGE D'ÉQUIDÉ ET DE PERMETTRE L'INSTALLATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR UN TERRAIN AYANT FRONT À L'AUTOROUTE JEAN-LESAGE
RÉSOLUTION NUMÉRO 111-05-19**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu qu'une demande de modification au règlement d'urbanisme a été déposée au bureau municipal concernant l'implantation de panneaux publicitaires aux abords de l'autoroute Jean-Lesage ;

Attendu qu'une demande de modification au règlement d'urbanisme a été déposée au bureau municipal afin de permettre l'installation d'un logement sommaire, servant à loger un employé chargé du soin des chevaux (palefrenier), à l'intérieur d'un bâtiment agricole ;

Attendu que l'article 16.13 du règlement d'urbanisme, intitulé *Arbres règlementés*, doit être modifié pour tenir compte de la réalité ;

Attendu qu'il y a lieu de modifier la hauteur maximale permise pour l'implantation d'une clôture obligatoire à l'usage d'entreposage extérieur (chapitre 22 du règlement d'urbanisme)

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'adopter, lors de la séance du 7 mai 2019, le projet de règlement numéro 245-19 intitulé «Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire à un élevage d'équidé et de permettre l'installation de panneaux publicitaire sur un terrain ayant front à l'autoroute Jean-Lesage»

De tenir une assemblée de consultation en tenant compte des élections municipales, soit mardi le 4 juin 2019 afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

31- EMBAUCHAGE DES ARBITRES POUR LA SAISON ESTIVALE 2019 RÉSOLUTION NUMÉRO 112-05-19

Considérant que le début de la saison de soccer 2019 début le 21 mai;

Considérant que nous devons faire l'embauche des arbitres pour la saison estivale 2019;

Considérant les recommandations faite par la coordonnatrice des loisirs, Marie-Soleil Gaudreau;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche des arbitres suivants pour la saison de soccer 2019:

Arbitres :

Alexis Cusson	Juliette Cusson
Emy Béland	Émile Fournier

De fixer la rémunération pour les postes d'arbitres selon le barème suivant :

<u>Officiels – par partie :</u>		<u>Juges de lignes – par partie</u>	
U6-U8	17,50\$	-	
U10	19,50\$	-	
U12-U14	21,50\$	U12-14	15,50\$

32- ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BALANÇOIRE PARENT-ENFANT – MANDATS RÉSOLUTION NUMÉRO 113-05-19

Considérant les demandes des citoyens pour ajouter des balançoires pour les tous-petits;

Considérant les recommandations de la coordonnatrice des loisirs;

Considérant les soumissions reçues;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une nouvelle balançoire de la compagnie Techsport, au coût de 3 482,28\$, taxes et installation exclues;

De mandater la compagnie Excavation Luc Beauregard inc. pour la préparation du site au coût d'environ 1 000\$, plus les taxes;

D'autoriser l'achat de sonotube, de béton, de paillis pour l'installation de la balançoire;

D'autoriser les employés de voirie à faire l'installation et à effectuer la supervision des travaux;

De payer lesdites factures une fois les travaux terminés.

33- DIVERS

33.1 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR L'AJOUT D'UN TROTTOIR SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE 137 RÉSOLUTION NUMÉRO 114-05-19

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de la part d'un citoyen concernant l'ajout d'un trottoir sur la Route 137 à partir de l'église La Présentation jusqu'au 943 Route 137;

Considérant que dans ce secteur environ 60 logements sont touchés par cette demande;

Considérant qu'il y a beaucoup de trafic sur la Route 137 et que c'est dangereux d'y circuler à pied ou à vélo pour avoir accès aux cases postales, à l'école pour les enfants ou tout simplement pour l'activité physique;

Considérant que la Route 137 est sous la juridiction du Ministère des Transports;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Louise Arpin

Et résolu à l'unanimité

De demander au Ministère des Transports du Québec d'installer un trottoir sur la Route 137, à partir de l'église La Présentation jusqu'au 943 Route 137, du côté du cimetière, pour assurer la sécurité des citoyens étant donné le nombre de véhicules qui y circulent;

De transmettre copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, monsieur François Bornadel, ainsi qu'à la députée provinciale, madame Chantal Soucy.

34- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 10 avril 2019

MRC – Procès-verbal du comité administratif du 26 février 2019

MRC – Procès-verbal de la séance du Conseil du 13 février 2019

MRC – Résolution numéro 19-04-109 – Fonds de développement rural – Demandes de prolongation d'ententes – Projet 2018 – 1^{ère} Vague – Approbation

MRC – Résolution numéro 19-04-111 – Fonds de développement rural – Projet printemps 2019 – 1^{ère} Vague – Approbation

MRC – Résolution numéro 19-04-114 – Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – Proclamation et levée de drapeau

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2019

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2019

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2019

MAMH – Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025

MINISTRE DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS – Fonds de la taxe sur l'essence fédéral

MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS – La ministre Marguerite Blais lance l'appel de projets pour l'année 2019-2020

35- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

36- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 115-05-19

Il est proposé par George-Étienne Bernard

Appuyé par Mélanie Simard

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h13.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière